

Mémoire déposé à  
l'Assemblée nationale du Québec

Dans le cadre de la  
commission parlementaire intitulée  
*Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*

Tenue du 28 janvier au 10 février 2015

Par  
les organismes membres du  
Regroupement des intervenants en immigration de Chaudière-Appalaches  
(RIICA)

9 février 2015

## Sommaire

Présentation des organismes déposants.....	3
Avant-propos.....	4
Un contexte particulier en Chaudière-Appalaches .....	4
Présentation du mémoire .....	4
Vision .....	5
Principes .....	6
Principes normatifs.....	6
Reconnaissance .....	6
Équité.....	6
Engagement partagé .....	6
Principes de gouvernance .....	7
Accès au savoir .....	7
Subsidiarité.....	7
Efficience .....	7
Enjeu 1.....	7
Enjeu 2.....	9
Enjeu 3.....	12
Recommandations.....	13
Conclusion .....	14
Annexe 1 – Croissance de l’immigration en Chaudière-Appalaches.....	16
Annexe 2 : Croissance de la clientèle desservie.....	17
Annexe 3 : Désengagement financier de l’état – évolution du financement accordé par le MIDI pour l’intégration des personnes immigrantes.....	18

## Présentation des organismes déposants

Ce mémoire est déposé à la commission par sept organismes qui, par leur mission ou par un projet, soutiennent les personnes immigrantes dans leur processus d'installation et d'intégration, favorisent le rapprochement interculturel et sensibilisent la population locale à l'apport positif de l'immigration. Parmi ceux-ci, ICI est également mandaté par le MIDI pour opérationnaliser la régionalisation de l'immigration en Chaudière-Appalaches (hormis dans la MRC de Beauce-Sartigan).



### **Le Tremplin, Centre pour personnes immigrantes et leurs familles**

Territoire : Lévis

Nombre de salariés : 3 permanents et un emploi d'été

Nombre de bénévoles : 308 bénévoles et 7 stagiaires



### **Carrefour jeunesse-emploi Beauce-Sud, projet *Trait d'union***

Territoire : MRC de Beauce-Sartigan

Nombre de salariés : 1 pour le projet immigration

Nombre de bénévoles : 30



### **Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce-Nord**

Territoire : MRC de la Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche

Nombre de salariés : 1

Nombre de bénévoles : 102



### **Intégration communautaire des immigrants**

Territoire : MRC des Appalaches

Nombre de salariés : 3

Nombre de bénévoles : 60



### **Liaison Immigration Bellechasse**

Territoire : MRC de Bellechasse

Nombre de salariés : 1 agente de liaison et 1 emploi d'été

Nombre de bénévoles : 12



### **Carrefour jeunesse-emploi Lotbinière**

Territoire : MRC de Lotbinière

Nombre de salariés, projet immigration : 1 (10h/semaine)

Nombre de bénévoles : 25



### **Groupe d'alphabétisation de Montmagny-Nord**

Territoire : MRC de Montmagny

Nombre de salariés, projet immigration : 2 (10h/semaine)

Nombre de bénévoles : 8

## Avant-propos

### Un contexte particulier en Chaudière-Appalaches

La région est caractérisée par sa composition particulière, comprenant un milieu urbain, Lévis étant l'une des 10 villes québécoises de 100 000 habitants et plus<sup>1</sup>, et neuf (9) MRC rurales.

Chaudière-Appalaches est une région où l'immigration représente un phénomène relativement nouveau, mais qui connaît depuis les dernières années une croissance importante. Entre 2006 et 2011, la région a accueilli 965 nouvelles personnes immigrantes<sup>2</sup>. Cela a porté la population immigrante en Chaudière-Appalaches à 5630 personnes, une augmentation de 21% en cinq ans.

Par ailleurs, la région présente le plus bas taux de chômage au Québec<sup>3</sup> ainsi qu'une très forte demande en main-d'œuvre, tant spécialisée que non spécialisée, à travers tout le territoire. La situation est telle que les entreprises de la région n'hésitent pas à engager des sommes importantes pour l'embauche de travailleurs étrangers pour combler leurs besoins.

Le caractère nouveau de cette croissance de l'immigration dans la région et les besoins élevés en main-d'œuvre font de Chaudière-Appalaches un milieu où l'on retrouve relativement peu de préjugés sociaux à l'égard des communautés ethnoculturelles, un terreau fertile au maintien et à la consolidation de bonnes pratiques en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.

### Présentation du mémoire

Le présent document vise à commenter, à la lumière des différents enjeux de la région de Chaudière-Appalaches, la vision, les principes et les choix stratégiques proposés par le projet de nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion. Nous souhaitons non seulement soulever des enjeux inhérents à l'état de la situation actuelle et à ce projet de politique, mais également présenter des pistes d'actions essentielles à la réalisation de celle-ci.

Ce mémoire est donc structuré de manière à commenter tour à tour la vision, les principes et chacun des enjeux énoncés dans les documents présentant le projet de nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion, puis à tirer une conclusion des différents éléments apportés.

---

<sup>1</sup> Statistiques Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011.

<sup>2</sup> Statistiques Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2006 et 2011.

<sup>3</sup> Institut de la statistique Québec, 2014.

## Vision

La vision sur laquelle se base ce projet de politique est énoncée comme suit : « **Le Québec, une société francophone, inclusive et fière de sa diversité, qui aspire à une plus grande cohésion sociale par la participation de chacune et chacun à la vie collective et qui conçoit l'immigration comme une richesse essentielle à son développement.** <sup>4</sup> »

La région de Chaudière-Appalaches correspond de façon remarquable à l'énoncé de cette vision. Il s'agit effectivement d'une région à très forte majorité francophone, fière de pouvoir compter parmi sa population des concitoyens originaires de plus de 75 pays<sup>5</sup>. Une région fière également de voir croître son attractivité, tel que le démontre la forte croissance de l'immigration observée depuis les dernières années. Ce remarquable essor est le fruit d'efforts concertés, orchestrés notamment par les organismes du RIICA<sup>6</sup>.

Notre région se démarque également par une très forte participation citoyenne, caractérisée notamment par une population très active présentant le plus faible taux de chômage au Québec<sup>7</sup>, une grande force entrepreneuriale, un haut niveau d'accès à l'emploi et une très forte demande en main-d'œuvre. C'est également une région présentant une grande force d'action bénévole. D'ailleurs, plusieurs des organismes du RIICA ont été fondés grâce à l'initiative de bénévoles du milieu. Parmi les personnes immigrantes recevant des services de soutien à l'installation et à l'intégration, on note une volonté de redonner au milieu qui se traduit souvent, une fois les premières démarches d'installation traversées, par une implication bénévole au sein des organismes qui les ont aidés.

Enfin, Chaudière-Appalaches est une région où l'immigration est considérée comme une richesse, où l'apport positif de l'immigration, tant sur le plan de son développement économique que sur le plan de son apport démographique et culturel, est de plus en plus valorisé, et ce notamment grâce aux efforts renouvelés des organismes que nous représentons. Nous travaillons activement à la sensibilisation de la population dans le but de faire de la région un milieu d'accueil toujours plus inclusif.

Pour toutes ces raisons, les organismes du RIICA se reconnaissent dans l'énoncé de la vision présentée dans ce projet de nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion. Néanmoins, cette vision doit être actualisée par un engagement financier récurrent de l'État de façon à reconnaître le caractère essentiel du partenariat avec les organismes communautaires locaux. Par un engagement récurrent de l'État, les organismes d'accueil et

---

<sup>4</sup> Document synthèse intitulé *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*.

<sup>5</sup> Selon les données du Tremplin, Centre pour personnes immigrantes et leurs familles

<sup>6</sup> Regroupement des intervenants en immigration de Chaudière-Appalaches

<sup>7</sup> Institut de la statistique Québec, 2014.

d'intégration des personnes immigrantes pourront jouer pleinement leur rôle et atteindre les objectifs stratégiques fixés par ladite politique.

## Principes

### Principes normatifs

#### ***Reconnaissance***

Selon nous, cette reconnaissance des besoins des personnes et des collectivités doit s'actualiser entre autres par des engagements concrets du gouvernement dans le soutien aux organismes œuvrant en accueil et intégration des personnes immigrantes. À cet égard, nous déplorons la catégorisation qui est actuellement employée par le MIDI à l'égard des personnes immigrantes. En effet, le programme *Réussir l'intégration* ne reconnaît que les interventions effectuées auprès des résidents permanents de moins de 5 ans et les réfugiés reconnus. Or, nous offrons également des services à des personnes immigrantes détenant d'autres statuts. D'une part, nous sommes conscients que, selon l'historique et les réalités vécues par une personne immigrante, des besoins peuvent émerger au-delà de cette durée. D'autre part, offrir des services à une personne immigrante détenant un statut temporaire représente un investissement en ces gens qui, bien souvent, choisiront de s'établir durablement dans la région.

#### ***Équité***

Cet énoncé nous interpelle sur deux différents volets, soit l'intégration professionnelle des personnes issues de l'immigration et le soutien aux organismes communautaires. D'abord, la difficile reconnaissance des compétences et qualifications des personnes immigrantes est un frein important à leur intégration. Les processus doivent être simplifiés pour favoriser l'accès à des emplois de qualité. C'est la société québécoise, dans son ensemble, qui bénéficiera de cette action. Par ailleurs, afin de favoriser l'accès des personnes immigrantes à un service différencié et de proximité, il importe de donner aux régions les moyens financiers de poursuivre leurs pratiques novatrices en octroyant un soutien financier proportionnel aux efforts déployés par les organismes œuvrant en accueil et intégration des personnes immigrantes.

#### ***Engagement partagé***

Étant positionnés comme acteurs de première ligne dans le soutien à l'installation et à l'intégration des personnes immigrantes, les organismes du RIICA sont à même de constater au quotidien combien le soutien qui leur est apporté contribue à ce que les nouveaux arrivants acquièrent plus rapidement et plus efficacement leur autonomie et leur pouvoir d'agir, et en viennent ainsi à prendre part activement à leur société d'accueil. En effet, ce n'est bien souvent qu'après avoir comblé ses besoins de base et retrouvé ses repères socioculturels dans sa nouvelle société qu'il devient possible de s'impliquer dans son milieu. D'ailleurs, il arrive souvent que, reconnaissants des services rendus, des personnes immigrantes s'engagent bénévolement au sein de l'organisme communautaire qui les a accueilli. Il importe donc pour

l'État de maintenir ces institutions et de reconnaître le caractère essentiel du partenariat avec les organismes communautaires tels que ceux du RIICA.

## Principes de gouvernance

### *Accès au savoir*

Bien souvent, les nouveaux arrivants se retrouvent sans repères à leur arrivée. Ils ont besoin d'une ressource accessible pour les guider. Pour donner aux personnes immigrantes les instruments nécessaires pour entreprendre avec autonomie leurs démarches, il est donc capital de maintenir l'accès à des ressources locales pouvant les soutenir dans leurs démarches d'installation et d'intégration. En outre, pour fournir aux acteurs socioéconomiques les moyens d'une prise de décision éclairée, il importe de maintenir la présence du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion au sein des instances de concertation.

### *Subsidiarité*

La récente décision du gouvernement de fermer les directions régionales du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) nous sidère. Cela va totalement à l'encontre du principe de subsidiarité. La centralisation des pouvoirs et des décisions à Montréal est un affront aux régions qui travaillent d'arrache-pied pour faire de leur communauté des lieux favorables à l'installation des nouveaux arrivants. En perdant les intervenants des directions régionales, un important canal de communication et de concertation s'est éteint. Nous voyons mal comment le MIDI pourra accorder la même importance à notre région en ayant recours à un intervenant de Montréal, qui est à des kilomètres de nos réalités. Selon nous, nos enjeux locaux seront difficilement rapportés au MIDI.

### *Efficiences*

Les milieux communautaires sont, de par leur nature, condamnés à être efficaces. Faire beaucoup avec peu, adapter continuellement ses pratiques aux besoins des clients et avoir recours à des bénévoles sont chez nous des obligations et non que de simples principes. La précarité financière dont nous sommes victimes nous cause toutefois une perte de temps incroyable. Les heures passées à compléter des redditions de compte ou des demandes de subventions sont énormes par rapport à nos budgets de fonctionnement. Cette précarité met également en péril l'expertise que nous avons développée au fil des ans, ainsi que la pérennisation des concertations que nous avons établies avec d'autres organismes et institutions de nos communautés.

## Enjeu 1

Dans le document synthèse intitulé *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, le premier enjeu est d'atteindre « **une société inclusive permettant la pleine participation par un engagement collectif et individuel** ». Quatre

choix stratégiques sont identifiés pour l'atteinte des objectifs sous-jacents à cet enjeu, énoncés comme suit :

*1.1 Une diversité reconnue et des échanges interculturels ouverts et actifs*

*1.2 Des institutions et des milieux inclusifs*

*1.3 Des personnes parties prenantes à l'édification de la société québécoise par une participation réussie*

*1.4 Une société exempte de préjugés, de discrimination, d'intimidation et de racisme*

De manière générale, nous sommes d'accord avec l'énoncé de ce premier enjeu. Nous soulignons cependant que l'atteinte des objectifs qui lui sont reliés passe impérativement par la reconnaissance du caractère essentiel du partenariat avec les organismes communautaires qui offrent un soutien aux personnes immigrantes dans leur processus d'installation et d'intégration, et ce directement dans leur milieu, à proximité.

Du même souffle, nous affirmons que, sur le terrain, ce sont nos organismes d'accueil et d'intégration qui sont responsables de l'opérationnalisation de ces choix stratégiques. Dans notre région, nous jouons un rôle pivot dans la coordination et l'exécution des actions concertées visant l'atteinte des objectifs de cet enjeu. Or, les besoins sont grandissants, comme en témoignent les informations présentées aux annexes 1 et 2. Entre 2006 et 2011, la population immigrante de Chaudière-Appalaches a effectivement augmenté de 21 %, alors que le financement alloué par le MIDI pour l'intégration des personnes immigrantes est retombé cette année à son niveau le plus bas depuis 2010. La pression s'en fait donc ressentir très fortement sur nos services, et par conséquent sur la population d'origine immigrante qui en subit les impacts.

L'enjeu 1 nous interpelle particulièrement en Chaudière-Appalaches. Des actions stratégiques sont déjà intégrées à notre travail au quotidien. Ces actions visent notamment à rendre la région plus inclusive et plus sensible à l'apport positif de l'immigration, à créer des moments d'échanges interculturels ouverts et actifs et à lutter contre les préjugés, la discrimination et le racisme. La sensibilisation de la société d'accueil aux réalités vécues par les personnes immigrantes et à l'apport positif de l'immigration demeure un travail qui doit être effectué en continu et sur tout le territoire.

Voici quelques exemples de nos réalisations récentes :

- En 2013-2014, **26 activités** de sensibilisation ont été tenues dans la région par nos organismes, au cours desquelles **2687 personnes** ont eu l'occasion de se sensibiliser aux réalités vécues par les personnes immigrantes et à l'apport positif de l'immigration. Parmi les activités réalisées, notons la présentation dans des écoles de témoignages de personnes immigrantes, la tenue de kiosques d'information, des rencontres en entreprise et des séances d'information auprès d'acteurs locaux.

- Au cours de cette même année, **110 activités** de rapprochement interculturel ayant rejoint **3689 personnes** ont été organisées par nos organismes, des activités permettant aux personnes immigrantes non seulement de mieux comprendre leur société d'accueil, mais également d'aborder des thèmes inhérents à leur processus d'installation et d'intégration, de retrouver leurs repères socioculturels et de se réseauter.
- En 2012, Chaudière-Appalaches s'est démarqué par l'organisation, grâce aux efforts concertés des partenaires de la Table régionale de concertation en immigration (TRCI), d'une Semaine régionale de l'immigration en Chaudière-Appalaches, une première au Québec sur le plan de la mobilisation régionale en immigration. Du 21 au 25 mai 2012, de nombreuses activités de rapprochement interculturel, de sensibilisation et de formation se sont déroulées dans toute la région au cours de la Semaine, qui a culminé sur une Journée régionale le 25 mai.
- Les organismes du RIICA coordonnent également, à chaque année, des actions favorisant la participation citoyenne des personnes immigrantes, notamment par la participation à des événements locaux, régionaux ou nationaux tels que la Fête des voisins, le Mois de l'histoire des Noirs ou la Semaine québécoise des rencontres interculturelles.

Attendu que la réalisation des choix stratégiques associés à cet enjeu dépend de l'intégration des personnes immigrantes et de la sensibilisation de leur société d'accueil à l'apport positif de l'immigration, et attendu le rôle pivot des organismes communautaires en région, cet enjeu entraîne pour nous une conclusion évidente : la nécessité du maintien des ressources et de l'expertise développées en région et de la consolidation du financement des organismes communautaires porteurs en Chaudière-Appalaches.

## Enjeu 2

Dans le document synthèse intitulé *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, le second enjeu est de procéder à « **une immigration reflétant les choix de société** ». Quatre choix stratégiques sont identifiés pour l'atteinte des objectifs sous-jacents à cet enjeu, énoncés comme suit et commentés ci-après :

- 2.1 *Un système d'immigration compétitif permettant d'attirer, de sélectionner et de favoriser l'établissement durable de talents stratégiques qui contribuent à la vitalité du français, à la prospérité et à la diversité*
- 2.2 *Un attachement au principe de réunification familiale et une volonté de partager avec la communauté internationale l'accueil des personnes réfugiées et de répondre à d'autres situations humanitaires*
- 2.3 *Un système d'immigration performant qui valorise l'autonomie des personnes dans leurs démarches*

## *2.4 Une contribution significative au dynamisme des régions*

### **2.1**

Au-delà de la création d'une adéquation entre la sélection des personnes immigrantes et les besoins en main-d'œuvre du Québec, il est primordial de consolider le soutien à l'installation et à l'intégration des personnes immigrantes pour favoriser leur rétention notamment en région. L'établissement durable des personnes immigrantes dépend non seulement de leur intégration au marché du travail, mais également de leur intégration sociale, dans laquelle nos organismes jouent un rôle de première ligne. Sans accès à une ressource pour connaître le fonctionnement de sa société d'accueil, se constituer un réseau et reconstruire ses repères, le capital de rétention des régions s'en trouve grandement réduit.

Par ailleurs, un bon accueil est crucial à la rétention en région. C'est pourquoi il est capital de poursuivre les efforts consentis en région pour sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes immigrantes et à l'apport positif de l'immigration. Cela dit, il ne faut pas sous-estimer la capacité d'accueil et d'acceptation des différences des gens des régions, et particulièrement en Chaudière-Appalaches où, selon notre expérience, la population a collaboré très positivement à l'arrivée et à l'intégration de personnes immigrantes de diverses provenances.

De plus, la concertation avec les instances locales et régionales et avec les entreprises constitue le mécanisme de prédilection pour assurer l'efficacité des activités de promotion et d'attraction des immigrants. Cette situation se vit quotidiennement dans notre région. Comme nous l'avons vu précédemment, celle-ci se démarque par une participation citoyenne non négligeable. Par exemple, les organismes du RIICA mettent à contribution un nombre étonnant de bénévoles qui les appuient dans toutes leurs activités. Les fonds investis dans les ressources communautaires ont donc un effet multiplicateur on ne peut plus efficace, nos organismes permettant la coordination d'une forte action bénévole dans le milieu, pouvant varier selon les MRC de la région jusqu'à 100 bénévoles pour un employé<sup>8</sup>. Or, ces ressources bénévoles sont mobilisées par le travail d'un salarié. Le désengagement financier de l'état (voir annexe 3) préoccupe nos organismes au plus haut point, notamment parce que, s'il perdure, il conduira inévitablement à la perte de ce riche réseau de bénévoles.

Par ailleurs, dès les premiers efforts de régionalisation de l'immigration, des comités de concertation ont vu le jour dans les différentes MRC de notre territoire. La précarité actuelle des services d'accueil et d'intégration fragilise le dynamisme de ces comités et met en péril le réseautage né de ces concertations.

---

<sup>8</sup> Voir page 3 du présent document

## **2.2**

Malgré le fait que la région ne comprend aucune ville mandatée pour l'accueil des personnes réfugiées, nos organismes comptent parmi leur clientèle une grande proportion de nouveaux arrivants qui ont immigré dans un contexte de réunification familiale. Par ailleurs, témoins de cette réalité, nous souscrivons totalement au principe de répondre aux besoins créés par les diverses situations humanitaires qui peuvent se présenter.

## **2.3**

Pour favoriser le développement de l'autonomie des personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, l'accès à des ressources locales se révèle essentiel pour la majorité des personnes immigrantes que nous accueillons. L'accès à une ressource de proximité répond par ailleurs au principe normatif d'équité.

Il importe de rester conscient que les nouveaux arrivants se retrouvent généralement sans repères et que, sans les organismes communautaires pour les soutenir dans leurs démarches, l'atteinte de leur autonomie risque de s'avérer nettement plus difficile.

## **2.4**

Dans la région de Chaudière-Appalaches, hormis pour la MRC de Beauce-Sartigan où le CJE Beauce-Sud assure cette fonction, c'est l'organisme Intégration communautaire des immigrants (ICI) qui est mandaté par le MIDI pour assurer la promotion de la région et l'attraction des familles immigrantes afin de les placer en emploi dans la région. ICI et le CJE Beauce-Sud offrent également aux entreprises des services de présélection du personnel immigrant ainsi que de l'accompagnement et du soutien dans la gestion de la diversité ethnoculturelle pour faciliter le maintien en emploi des employés immigrants, services grâce auxquels on observe un excellent taux de satisfaction des employeurs et de rétention des personnes immigrantes. Par la suite, ICI procède à un référencement auprès des organismes locaux d'accueil et d'intégration du RIICA, selon le territoire, pour l'accompagnement nécessaire à l'installation et à l'intégration des familles recrutées. Dès 2005, Emploi-Québec s'est associé au MIDI pour offrir des services complémentaires en immigration par l'intermédiaire d'ICI, pour trois MRC du centre-sud de la région. En 2011, ICI a été sollicité par quatre autres CLE pour l'ouverture d'un deuxième bureau à Lévis. Ceci a permis de rendre accessible l'expertise d'ICI aux entreprises du reste de la région. Ce service a été fermé par Emploi-Québec en juin 2014, car le budget devait être rapatrié pour les agents des sept CLE concernés. ICI collabore avec 1500 entreprises en Chaudière-Appalaches, car le moteur de la régionalisation est l'emploi.

Il semble difficile d'attirer des personnes immigrantes directement en région sans qu'elles soient passées par l'une des grandes régions urbaines auparavant. Un incitatif devrait donc être offert aux personnes immigrantes qui s'installent dès leur arrivée en région : accélération des procédures de résidence permanente, octroi d'un crédit d'impôt, etc. Des actions concrètes visant à informer les nouveaux arrivants des réalités en région seraient aussi incontournables.

Une promotion efficace auprès des candidats immigrants et des nouveaux arrivants concernant les emplois disponibles dans les diverses régions devrait exercer un attrait sur les chercheurs d'emploi. Il importe donc de consolider les mécanismes de régionalisation de l'immigration pour favoriser le dynamisme des régions. La régionalisation de l'immigration demeure un enjeu crucial, considérant le taux de chômage élevé des personnes immigrantes demeurant à Montréal et le besoin criant de main-d'œuvre (spécialisé ou non) en région. Des actions concertées par les organismes locaux et régionaux en ce sens font toute la différence et se doivent d'être reconnues et financées à leur juste valeur.

### Enjeu 3

Dans le document synthèse intitulé *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, le troisième enjeu est d'exercer « **une gouvernance responsable, cohérente et efficace** ». Deux choix stratégiques sont identifiés pour l'atteinte des objectifs sous-jacents à cet enjeu, énoncés comme suit :

- 3.1 Un engagement concerté de l'ensemble des ministères, des organismes et des partenaires des milieux de vie et une prise en compte intégrée de la diversité dans leurs stratégies d'action*
- 3.2 Des efforts déployés avec rigueur et responsabilité dans une perspective de performance et d'évaluation continue pour en assurer la pertinence*

En Chaudière-Appalaches, les organismes du RIICA sont solidement ancrés dans le milieu et bénéficient d'un très fort soutien des acteurs locaux et régionaux. Ce soutien se manifeste notamment par le développement de partenariats dans l'organisation des services et la tenue d'activités, le prêt de salles, l'octroi de commandites de partenaires privés pour certaines activités de rapprochement interculturel et le financement de projets spécifiques en immigration par le pacte rural. Depuis les dernières années, nous avons non seulement mis sur pied des instances de concertation locales et régionales en immigration, mais également participé à de nombreux travaux de concertation sur notre territoire. Dans une approche intégrée, nous faisons valoir les besoins des personnes immigrantes et nous nous faisons porteurs des enjeux liés à leur intégration, dans un contexte régional où l'immigration est un phénomène nouveau et en pleine croissance. Nous déplorons cependant l'arrêt des travaux de la TRCI<sup>9</sup>, occasionné par le non renouvellement de l'Entente spécifique en immigration 2009-2012 et l'abolition de la CRÉ<sup>10</sup>, de même que la fermeture de la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est-du-Québec au MIDI, ce qui prive nos tables de concertation de la présence du Ministère et nous laisse présager qu'il sera désormais plus difficile de faire porter nos enjeux locaux auprès du MIDI.

---

<sup>9</sup> Table régionale de concertation en immigration de Chaudière-Appalaches

<sup>10</sup> Conférence régionale des élu(e)s

Nous sommes en accord avec le principe de déployer des efforts dans une perspective de performance et d'évaluation continue. Chacun de nous travaille effectivement en continu pour maintenir des pratiques de saine gestion et des démarches structurantes. Cela dit, il importe de créer un équilibre entre les mesures de contrôle et l'autonomie des organismes communautaires tels que les nôtres. À l'heure actuelle, nous vivons une augmentation des mesures de contrôle qui alourdissent passablement la reddition de comptes pour le Ministère, sans pour autant bonifier au final l'information qui lui est transmise. Par ailleurs, les programmes de financement incluent des orientations trop directives quant à la clientèle admissible à nos services et à la nature des services que nous pouvons lui offrir. Nous sommes donc d'avis que, dans une perspective d'évaluation en continu, les modes d'évaluation et de reddition de comptes soient étudiés en concertation avec des organismes tels que les nôtres.

Dans le cahier de consultation, il est mentionné que « *selon le principe de la subsidiarité, les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués à l'échelon approprié d'autorité. Or, la société civile et les acteurs des milieux de vie se situent au premier plan en ce qui concerne le développement de collectivités accueillantes.*<sup>11</sup> » Cet énoncé traduit bien notre réalité. Nos organismes se trouvent en effet au premier plan de nombreuses actions visant à faire du Québec une société correspondant à la vision énoncée dans ce projet de nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion. Or, malgré nos besoins grandissants et malgré l'augmentation de l'immigration en Chaudière-Appalaches (voir annexes 1 et 2), nous faisons face à un financement erratique ainsi qu'à un fort désengagement de l'État (voir annexe 3). Alors que la population immigrante a augmenté de 21 % dans la région, le financement alloué au soutien de l'installation et de l'intégration des personnes immigrantes vient de chuter à son niveau le plus bas depuis les cinq dernières années, mettant ainsi en péril certains de nos organismes. En 2013-2014, Le MIDI avait clairement laissé entendre à plusieurs reprises à deux de nos organismes, Le Tremplin, Centre pour personnes immigrantes et leurs familles et CAIDI Beauce-Nord, qu'un financement leur serait octroyé dès l'automne 2014 dans le Programme de Soutien à la mission (PSM), un engagement qui n'a pas été tenu, alors que d'autres organismes au Québec bénéficient du PSM. Dans ce contexte de grande pression exercée sur nos services et de précarité du financement, il est difficile pour nous d'exercer une saine gouvernance et une gestion efficace.

## Recommandations

- 1) Reconnaître le caractère essentiel du partenariat avec les organismes du RIICA
- 2) Consolider l'engagement financier récurrent de l'État auprès des organismes du RIICA, notamment par l'octroi de financement dans le cadre du Programme de Soutien à la

---

<sup>11</sup>Cahier de consultation intitulé *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, page 54.

- mission (PSM) et la bonification du financement accordé dans le cadre du Programme Réussir l'intégration (PRInt) et du Programme Mobilisation diversité (PMD)
- 3) Afin de stabiliser la situation financière de nos organismes, faire rendre les ententes de financement du PMD triennales.
  - 4) Élargir les critères d'admissibilité de la clientèle, attendu d'une part que des besoins peuvent émerger au-delà des cinq (5) premières années de résidence permanente, et d'autre part, qu'offrir des services à une personne immigrante détenant un statut temporaire représente un investissement en des gens qui, bien souvent, choisiront de s'établir durablement dans la région.
  - 5) Maintenir les ressources et l'expertise développée en région pour favoriser l'accès aux ressources de proximité et la rétention des personnes immigrantes dans la région
  - 6) Maintenir les postes salariés responsables de la coordination et de la mobilisation des centaines de bénévoles actifs dans la région pour soutenir les organismes du RIICA dans l'aide à l'installation et à l'intégration des personnes immigrantes
  - 7) Afin de favoriser l'accès des personnes immigrantes à un service différencié et de proximité, donner les moyens financiers aux régions de poursuivre leur pratiques novatrices en octroyant un soutien financier proportionnel aux efforts déployés par les organismes œuvrant en accueil et intégration des personnes immigrantes
  - 8) Poursuivre les efforts consentis en Chaudière-Appalaches pour sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes immigrantes et à l'apport positif de l'immigration
  - 9) Consolider les mécanismes de régionalisation de l'immigration pour encourager l'installation en région des personnes immigrantes avant leur arrivée au Québec et favoriser le dynamisme de la région
  - 10) Offrir un incitatif aux personnes immigrantes qui s'installent dès leur arrivée en région, par exemple en accélérant le traitement de leur demande de résidence permanente ou en octroyant un crédit d'impôt
  - 11) Poser des actions concrètes visant à informer les nouveaux arrivants des réalités en région
  - 12) Dans une perspective d'évaluation en continu, revoir les modes d'évaluation et de reddition de comptes en concertation avec les organismes communautaires
  - 13) Pour donner aux personnes immigrantes les instruments nécessaires pour entreprendre avec autonomie leurs démarches, maintenir l'accès à des ressources locales pouvant les soutenir dans leurs démarches d'installation et d'intégration
  - 14) Pour fournir aux acteurs socioéconomiques les moyens d'une prise de décision éclairée, rétablir la présence du MIDI au sein des instances de concertation de la région

## Conclusion

Ces dernières années, la région de Chaudière-Appalaches s'est dotée d'un réseau d'organismes qui ont largement fait leurs preuves dans les domaines de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes. Nos organismes sont crédibles dans leurs milieux; ils sont efficaces,

connectés et inter reliés. Ils correspondent parfaitement aux partenaires locaux tant recherchés par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Nos organismes ont répondu positivement aux attentes exprimées à l'occasion du colloque du 25 mai 2011 tenu à Grosse-Île sur la régionalisation de l'immigration et de la Semaine de l'immigration en Chaudière-Appalaches tenue à Sainte-Marie du 21 au 25 mai 2012.

Nos organismes souffrent toutefois d'un financement inadéquat à tel point qu'une précieuse expertise risque de se perdre si l'on ne parvient pas à garder à l'emploi les personnes que nous avons formées au cours des dernières années.

Au moment où les entreprises nous ont clairement identifiés comme des ressources pertinentes et font appel à nos services, où les besoins en emploi sont grandissants, où l'équilibre entre les différentes cultures se fragilise, où le nombre de personnes immigrantes augmente, où les bureaux régionaux du Ministère ferment, où la CRÉ disparaît, il est plus que jamais temps de miser sur nos organismes et de reconnaître le caractère essentiel de notre partenariat avec le Ministère en tant qu'acteurs de première ligne dans l'intégration socio-économique des personnes immigrantes.

Il est temps d'entendre davantage un discours qui met en valeur les réussites de la région Chaudière-Appalaches et de la régionalisation de l'immigration hors de la région métropolitaine de Montréal. Il est temps de soutenir nos organismes par des mesures rapides, concrètes et récurrentes qui nous permettront de poursuivre notre mission dans l'intérêt commun de l'ensemble de la population.

## Annexe 1 : Croissance de l'immigration en Chaudière-Appalaches

Chaudière-Appalaches est une région voisine de la Capitale-Nationale composée de neuf MRC et de 136 municipalités. Nos organismes sont présents sur le territoire pour soutenir les personnes immigrantes dans leur processus d'installation et d'intégration.

Sensibles à l'apport positif de l'immigration, les MRC et la Ville de Lévis travaillent en étroite collaboration avec nos organismes pour faire de leur territoire un milieu inclusif et ouvert à des échanges interculturels, de manière à favoriser un établissement durable des personnes immigrantes et de leurs familles dans la région.

Grâce notamment aux efforts concertés des différents acteurs locaux et régionaux ainsi qu'aux démarches de régionalisation de l'immigration, on constate une augmentation de 21% de la population immigrante sur le territoire entre 2006 et 2011<sup>12</sup>. Néanmoins, le retrait du financement de l'État en 2014 met en péril ce beau portrait régional (voir annexe 3).

### Population immigrante par MRC dans la région de Chaudière-Appalaches<sup>13</sup>

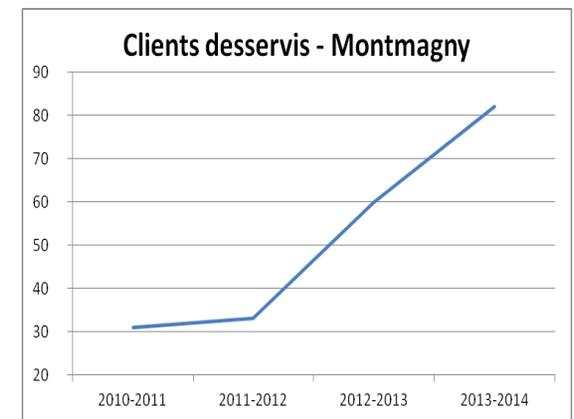
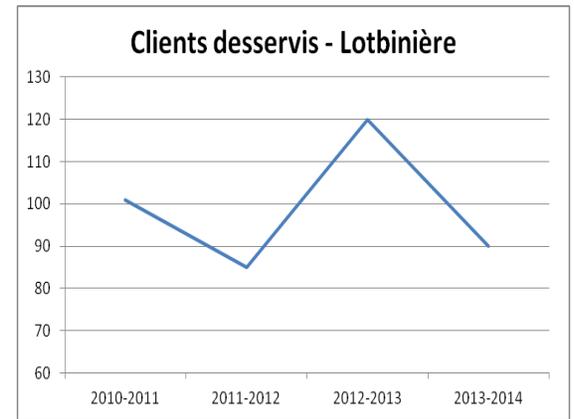
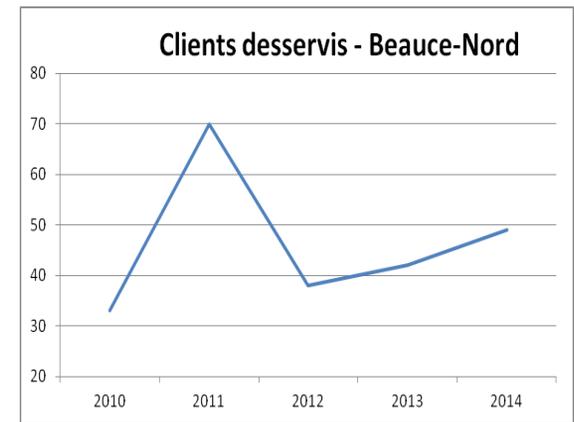
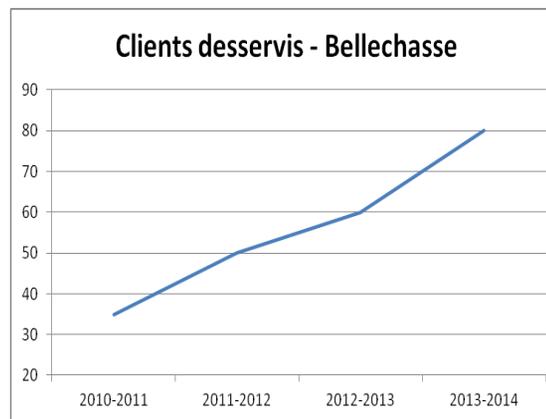
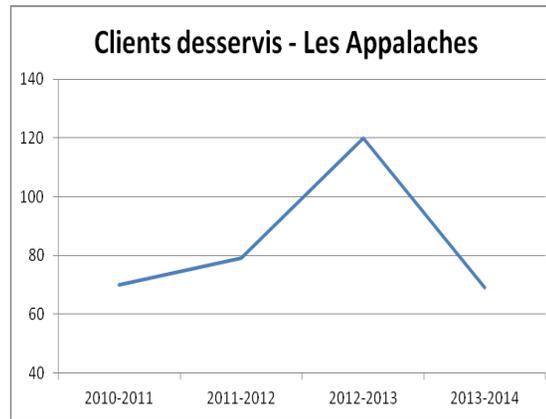
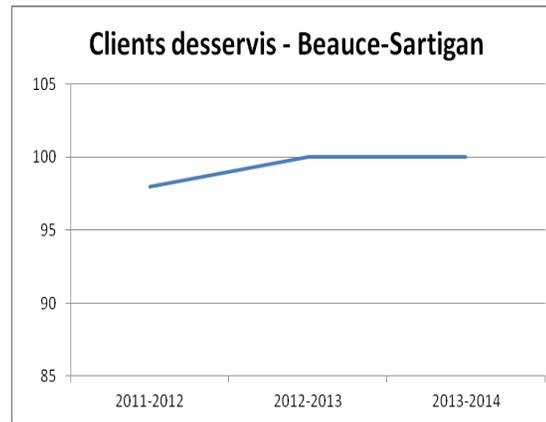
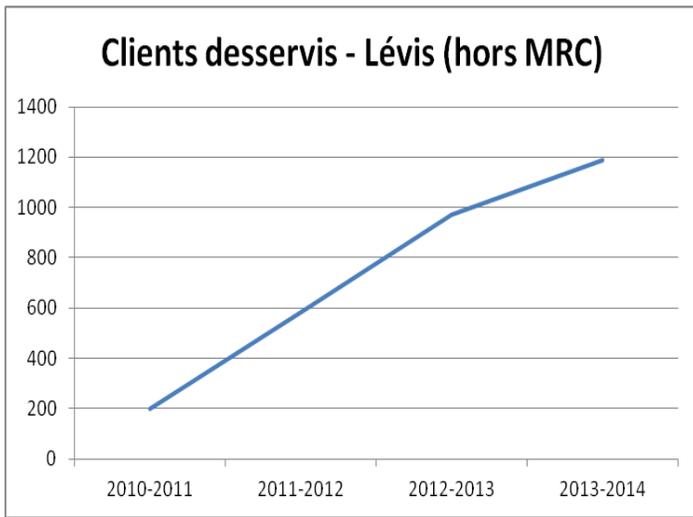
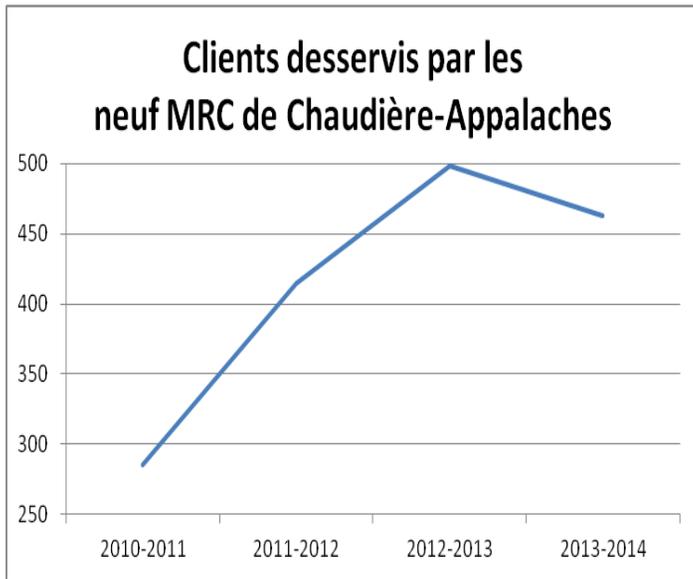
MRC	Organisme desservant le territoire	2 006	2 011	Variation*
Beauce-Sartigan	CJE Beauce-Sud, projet <i>Trait d'union</i>	470	530	13%
Bellechasse	Liaison immigration Bellechasse	370	330	-11%
Nouvelle-Beauce	CAIDI Beauce-Nord	280	380	36%
Les Appalaches	ICI	530	450	-15%
Les Etchemins	-	180	235	31%
L'Islet	-	105	95	-10%
Lotbinière	CJE Lotbinière	330	335	2%
Montmagny	GAMN	145	185	28%
Robert-Cliche	CAIDI Beauce-Nord	265	115	-57%
Lévis (ville hors MRC)		1 990	2 965	49%
<b>Total, Chaudière-Appalaches</b>		<b>4 665</b>	<b>5 630</b>	<b>21%</b>

\*Cette variation est parfois due à une migration inter-MRC à l'intérieur de la région de Chaudière-Appalaches. Cela représente une bonne rétention des familles immigrantes sur le territoire : ces familles ne quittent pas la région.

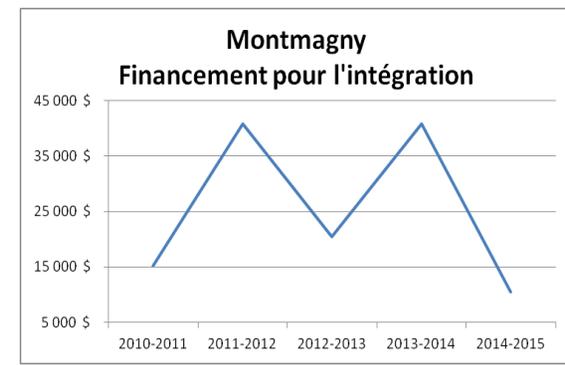
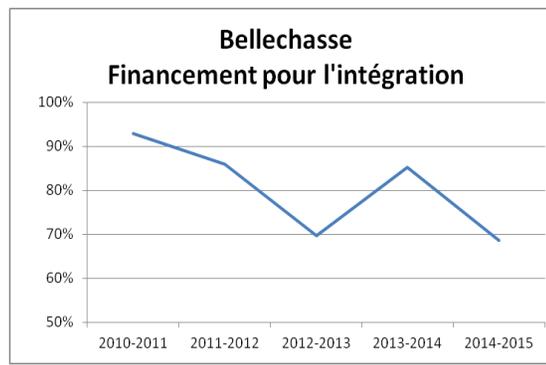
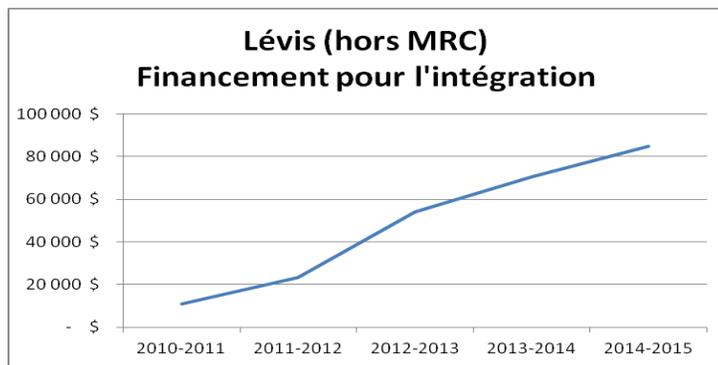
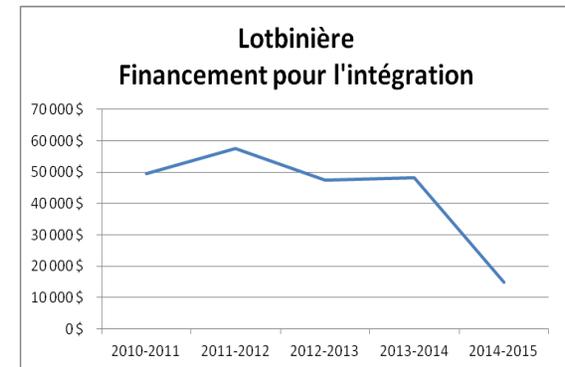
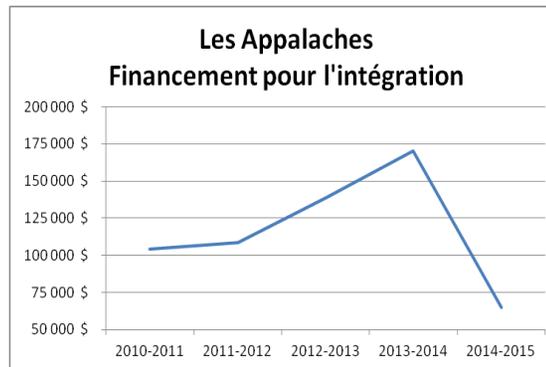
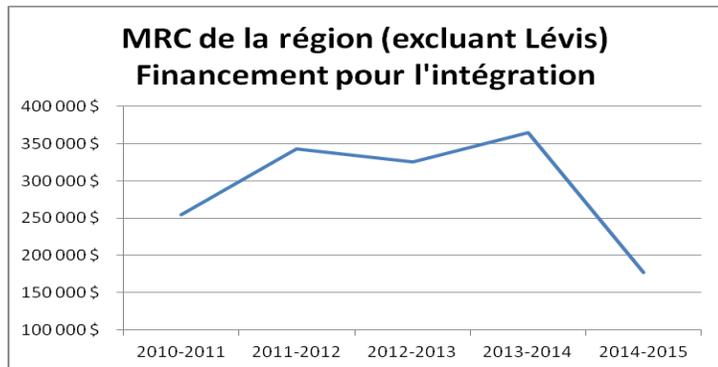
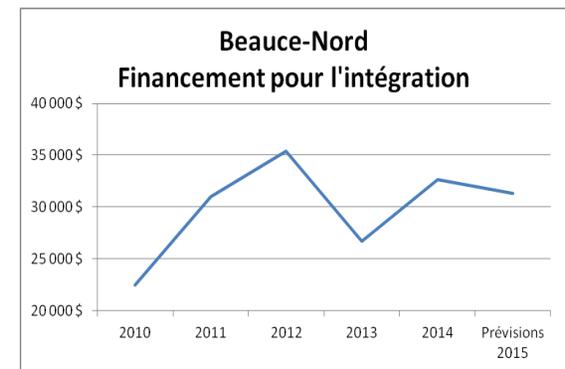
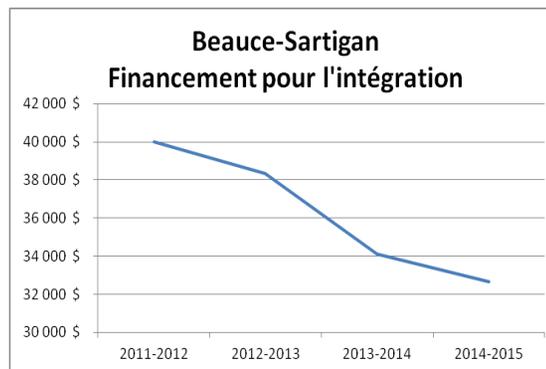
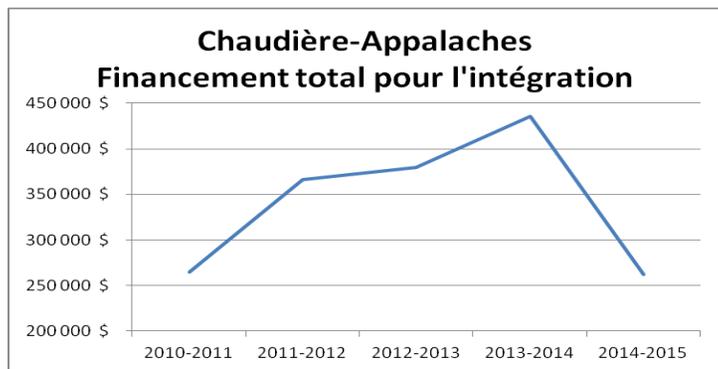
<sup>12</sup> Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2006 et 2011

<sup>13</sup> *Ibid.*

## Annexe 2 : Croissance de la clientèle desservie



## Annexe 3 : Désengagement financier de l'État – évolution du financement gouvernemental alloué à l'intégration des personnes immigrantes<sup>14</sup>



<sup>14</sup> Programmes PICA, PSM, PMD et PRInt.